

Décret n° 2020 - 2100

Portant répartition des services de l'Etat et du contrôle des établissements publics, des sociétés nationales et des sociétés à participation publique entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution ;

VU la loi n° 90 - 07 du 26 juin 1990 relative à l'organisation et au contrôle des entreprises du secteur parapublic et au contrôle des personnes morales de droit privé bénéficiant du concours financier de la puissance publique ;

VU la loi d'orientation n° 2009 - 20 du 04 mai 2009 sur les Agences d'exécution ;

VU le décret n° 2007 - 909 du 31 juillet 2007 relatif à l'organisation et au fonctionnement de la Présidence de la République, modifié ;

VU le décret n° 2017-314 du 15 février 2017 fixant les règles de création et d'organisation des structures de l'administration centrale des ministères ;

VU le décret n° 2020 - 2098 du 1^{er} novembre 2020 portant nomination des ministres et secrétaires d'Etat et fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2020 - 103 du 1^{er} novembre 2020 portant nomination d'un Ministre d'Etat, Directeur de Cabinet du Président de la République ;

VU le décret n° 2020 - 2104 du 1^{er} novembre 2020 portant nomination d'un Ministre, Secrétaire général de la Présidence de la République ;

VU le décret n° 2020 - 2105 du 1^{er} novembre 2020 portant nomination d'un Ministre, Secrétaire général du Gouvernement,

DECRETE :

Article premier. - Les services de l'Etat sont répartis entre la Présidence de la République, le Secrétariat général du Gouvernement et les ministères ainsi qu'il suit :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

1° Cabinet du Président de la République et services rattachés :

- Inspection générale d'Etat ;
- Office national de lutte contre la Fraude et la Corruption ;
- Commission d'évaluation et de suivi des Politiques et Programmes publics,
- Comité d'Orientation stratégique du Pétrole et du Gaz ;
- Commission nationale du Dialogue des Territoires .

Pôle diplomatique :

- Conseiller(s) diplomatique(s) ;
- Bureau du représentant personnel du Chef de l'Etat auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Pôle des affaires protocolaires :

- Service du Protocole présidentiel,
- Grande Chancellerie de l'Ordre national du Lion.

Pôle Communication et Porte - Parolat :

- Bureau d'information gouvernementale ;
- Cellule audiovisuelle ;
- Cellule Digitale.

Pôle Sécurité :

- Délégation générale au Renseignement national ;
- Secrétariat du Conseil national de Sécurité .

Pôle de Coordination des missions régaliennes :

- Secrétariat du Conseil supérieur de la Magistrature ;
- Secrétariat du Conseil supérieur de la Cour des Comptes ;
- Commission nationale de la Gestion des Frontières.

2° Cabinet politique :

3° Cabinet militaire du Président de la République :

- Inspection générale des Forces armées ;
- Etat-Major particulier du Président de la République ;
 - Haute Autorité chargée de la coordination de la Sécurité maritime, de la Sûreté Maritime et de la protection de l'environnement marin ;
 - Haute Autorité des Aéroports du Sénégal ;
 - Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité.
- Gouvernance militaire du Palais ;
- Escadrille présidentielle.

4° Cabinet du Ministre chargé du Suivi du Plan Sénégal Emergent :

- Bureau Opérationnel de Suivi du Plan Sénégal Emergent ;
- Fonds de Soutien au Suivi du Plan Sénégal Emergent.

5° Services du Palais :

- Hôtel du Palais ;
- Intendance des Palais nationaux.

6° Secrétariat général de la Présidence de la République et services rattachés :

- Contrôle financier ;
- Bureau Organisation et Méthodes .
- Direction des Moyens généraux ;
- Direction générale du Chiffre et de la Sécurité des Systèmes d'Information ;
- Service Informatique ;
- Bureau de Suivi et de Coordination ;
- Bureau d'Appui aux Projets Prioritaires ;
- Bureau des Affaires juridiques et institutionnelles ;
- Bureau Interne de Prospective politique et sociale ;
- Bureau d'Analyse et de Synthèse ;
- Bureau d'Appui au Renforcement du Capital humain ;
- Bureau de Suivi de l'Emploi des Jeunes et de la Transition numérique ;
- Bureau de Suivi de la Transition écologique ;
- Bureau des Cultures urbaines ;
- Bureau d'Assistance sociale ;
- Bureau du Courrier général et de la Documentation ;
- Commission de Contrôle des Véhicules administratifs ;
- Commission de contrôle et de Suivi du Patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger ;
- Cellule de passation des Marchés publics ;
- Laboratoire radioélectrique ;
- Cellule Formation, Education et Culture ;
- Conseil des Infrastructures ;
- Comité national chargé de la Gestion de la Situation des Réfugiés, Rapatriés et Personnes déplacées ;

7° Autres administrations :

- Autorité de Régulation des Télécommunications et des Postes ;
- Agence de Gestion du Patrimoine bâti de l'Etat ;
- Agence Nationale pour la Relance des Activités en Casamance ;
- Autorité de Régulation des Marchés publics ;
- Commission de protection des Données Personnelles ;
- Commission nationale de Cryptologie ;
- Observatoire National de l'Investissement ;
- Observatoire national de la Parité ;
- Comité national de l'Initiative pour la Transparence dans les industries extractives ;
- Conseil national de Lutte contre le SIDA ;
- Comité de pilotage du Projet Pôle de Développement de la Casamance ;
- Comité sénégalais des Droits de l'Homme ;
- Bureau d'Architecture et de Conservation des Palais nationaux ;
- Délégation générale à la Promotion des Pôles urbains de Diamniadio et du Lac Rose ;
- Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes ;
- Millenium Challenge Account Sénégal (MCA - Sénégal II) ;
- Ecole nationale de Cybersécurité ;
- Centre International de Conférences Abdou DIOUF ;
- Centre des Expositions de Diamniadio.

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

1° Directions et services :

- Direction de l'Activité Normative ;
- Direction de l'Imprimerie nationale ;
- Direction des Archives du Sénégal ;
- Direction de la Coopération technique ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

2° Services rattachés :

- Bureau de Prospective Economique ;
- Bureau du Chiffre ;
- Service informatique ;
- Service du parc automobile ;
- Service de Gestion du Building administratif ;
- Bureau du Courrier général ;
- Cellule de passation des marchés ;
- Cellule de Coordination et de Suivi des Projets et Programmes ;
- ~~Cellule de Communication ;~~
- Cellule de lutte contre la Malnutrition ;
- Conseil national Sécurité Alimentaire ;
- Haut Conseil national de la Sécurité sanitaire mondiale ;
- Commission d'Evaluation des Agences d'Exécution ;
- Comité interministériel de Restructuration des Entreprises publiques et parapubliques ;
- Comité interministériel à la Prévention et à la Sécurité routières ;
- Unité de suivi de la performance de l'action publique ;
- Unité de suivi de la rationalisation du portefeuille de l'Etat ;
- Unité de suivi de la réforme de l'administration territoriale et de l'Acte III de la Décentralisation ;
- Unité de mutualisation et d'unification des fichiers de l'Etat ;
- Unité de veille et de rationalisation des charges courantes de l'Etat ;
- Unité de coordination de la gestion des sphères ministérielles de Diamniadio ;
- Unité de suivi de la promotion du numérique ;
- Unité de suivi de la réforme de l'utilisation des véhicules administratifs ;
- ~~Unité de suivi de la réforme foncière.~~

3° Autres administrations :

- Autorité de Radioprotection et de Sûreté nucléaire ;
- Haute Autorité du WAQF.

MINISTÈRE DES FORCES ARMEES

1° Cabinet civil et services rattachés :

- Inspection interne.

2° Cabinet militaire et Services rattachés :

- Bureau de Liaison et du Courrier ;
- Bureau de Sécurité du Building administratif ;
- Bureau de l'Action sociale des Forces armées ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de passation des Marchés publics.

3° Services propres :

- Etat-Major général des Armées ;
- Haut-Commandement de la Gendarmerie nationale.

4° Directions :

- Direction de la Justice militaire ;
- Direction du Contrôle des Etudes et de la Législation ;
- Direction de la Surveillance et du Contrôle de l'Occupation du Sol ;
- Direction des Personnels militaires et de la Mobilisation ;
- Direction des Affaires administratives, de l'Equipeement et du Budget ;
- Direction du Patrimoine historique des Armées ;
- Direction du Génie et de l'Infrastructure ;
- Direction du Matériel ;
- Direction des Transmissions ;
- Direction de l'Intendance ;
- Direction de la Santé des Armées ;
- Direction de l'Information et des Relations publiques ;
- Direction de la Protection et de la Sécurité des Armées ;
- Direction de l'Action sociale des Armées.

6° Autres administrations :

- Agence pour la Réinsertion sociale des Militaires ;
- Agence pour le Logement des Forces Armées ;
- Fondation des Invalides et Mutilés militaires.

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection générale des Finances ;
- Cellule nationale de Traitement des Informations financières ;
- Projet de Coordination des Réformes budgétaires et financières ;
- Cellule d'Appui à la mise en œuvre du MCA Sénégal II.
- Cellule de Communication.

2° Secrétariat général et Services rattachés :

- Cellule d'Etudes et de Planification ;
- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Bureau du Courrier commun ;
- Cellule des Affaires juridiques.
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Cellule des Etudes, de la Planification et du suivi- évaluation.

3° Directions générales :

Direction générale de la Comptabilité publique et du Trésor :

- Services propres ;
- Direction du Contrôle interne ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de l'informatique ;
- Trésorerie générale ;
- Direction de la Comptabilité publique ;
- Direction du Secteur parapublic ;
- Direction de la Dette publique ;
- Direction du Secteur public local ;
- Paierie générale du Trésor ;
- Recette générale du Trésor ;
- Trésorerie-Paierie pour l'Etranger ;
- Agence comptable des grands projets ;
- Trésoreries-Paieries régionales ;

Direction générale des Douanes :

- Services propres ;
- Direction du Contrôle interne ;
- Direction de la Réglementation et de la Coopération internationale ;
- Direction des Opérations douanières ;
- Direction de la Facilitation et du Partenariat avec l'Entreprise ;
- Direction du Renseignement et des Enquêtes douanières ;
- Direction du Personnel et de la Logistique ;
- Direction des Systèmes informatiques douaniers ;
- Services extérieurs ;

Direction générale des Impôts et des Domaines :

- Services propres ;
- Direction du Contrôle interne ;
- Direction de la Législation, des Etudes et du Contentieux ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction des Domaines ;
- Direction du Cadastre ;
- Direction du Renseignement et des Stratégies de Contrôle fiscal ;
- Direction des Systèmes d'Informations ;
- Direction du Recouvrement ;
- Direction des grandes Entreprises ;
- Direction des moyennes Entreprises ;
- Direction des Services fiscaux.

Direction générale du Budget :

- Services propres ;
- Cellule de Suivi et de Synthèse ;
- Cellule des Etudes et de la Réglementation ;
- Direction du Matériel et du Transit Administratif ;
- Direction du Contrôle interne ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction des Systèmes d'Information ;
- Direction de la Programmation budgétaire ;
- Direction de l'ordonnement des dépenses publiques ;
- Direction de la Solde ;
- Direction des Pensions ;
- Direction du Contrôle budgétaire ;

Direction générale du Secteur financier et de la compétitivité :

- Services propres ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de la Monnaie et du Crédit ;
- Direction des Assurances ;
- Direction centrale des Marchés publics ;
- Direction de la Réglementation et de la Supervision des Systèmes financiers décentralisés ;

Direction du Traitement automatique de l'Information ;

Agence judiciaire de l'Etat ;

Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;

Direction des Ressources humaines.

5° Autres administrations :

- Fonds spécial de Soutien au Secteur de l'Energie ;
- Observatoire de la Qualité des Services financiers.

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection générale de l'Administration de la Justice ;
- Commission nationale pour l'harmonisation en Afrique du Droit des Affaires ;
- Conseil consultatif national des droits de l'Homme et du droit international humanitaire ;
- Cellule nationale de lutte contre la traite des personnes ;
- Service de Communication.

2° Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Justice, chargé des Droits humains et de la Bonne Gouvernance :

3° Secrétariat général et Services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Etudes statistiques, de la Planification et du Suivi-Evaluation ;
- Cellule Genre et de l'Equité ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule d'Exécution administrative et financière du Programme sectoriel Justice ;
- Cellule des Affaires juridique ;
- Centre national des Archives judiciaires ;
- ~~Service des Archives et de la Documentation administrative ;~~
- Bureau du Courrier commun.

4° Directions :

- Direction des Affaires civiles et du Sceau ;
- Direction des Affaires criminelles et des Grâces ;
- Direction des Services judiciaires ;
- Direction de l'Education surveillée et de la Protection sociale ;
- Direction de l'Administration pénitentiaire ;
- Direction de la Justice de Proximité et de la Promotion de l'Accès au Droit ;
- Direction des Constructions des Palais de Justice et autres Edifices ;
- Direction des Droits humains ;
- Direction de la Promotion de la Bonne Gouvernance ;
- Direction du Suivi et de l'Evaluation des Politiques de Bonne Gouvernance ;
- ~~Direction de la Dématérialisation et de l'Automatisation des Services judiciaires ;~~
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

5° Autres administrations :

- Observatoire national des Lieux de Privation de Liberté.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR

1° Cabinet et services rattachés :

- Cellule des Etudes, de l'Analyse et de la Prospective ;
- Service de l'Information, de la Communication et des Relations publiques ;
- Bureau des Pèlerinages ;
- Haut Conseil des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Bureau d'Accueil, d'Orientation et de Suivi des Emigrés ;
- Bureau des passeports spéciaux.

2° Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, chargé des Sénégalais de l'Extérieur :

3° Secrétariat général et services rattachés :

- Inspection des Services ;
- Service du Courrier général et de la Valise diplomatique ;
- Service du Chiffre ;
- Cellule de la Planification, du Suivi-évaluation et des Statistiques ;
- Cellule de passation des marchés publics.
- Cellule genre et de l'Equité ;
- Cellule de l'informatique.

4° Directions :

- Direction Afrique et Union Africaine ;
- Direction Asie - Pacifique et Moyen Orient ;
- Direction Europe - Amérique et Océanie ;
- Direction des Partenariats et de la Promotion économique et culturelle ;
- Direction des Organisations Internationales et de la Mondialisation ;
- Direction de l'Intégration économique régionale et du NEPAD ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
- Direction du Protocole, des conférences internationales et de la Traduction ;
- Direction des Affaires juridiques et consulaires ;
- Direction de la Francophonie.

Direction générale d'Appui aux Sénégalais de l'Extérieur :

- Direction de l'Assistance et de la Promotion des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Direction de l'Appui à l'Investissement et aux Projets.

5° Autres administrations :

- Délégation générale au Pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam ;
- Centre national d'Action anti-mines ;
- Fonds d'Appui à l'Investissement des Sénégalais de l'Extérieur ;
- Bureau de Coordination du Comité Permanent de l'OCI pour l'information et les Affaires Culturelles.

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection des Services de Sécurité ;
- Inspection de l'Administration centrale et territoriale ;
- Brigade nationale des Sapeurs - Pompiers ;
- Comité interministériel de Lutte contre la Drogue ;
- Cadre d'Intervention et de Coordination interministériel des opérations de Lutte anti terroriste ;
- Cellule de Lutte anti - terroriste ;
- Cellule de Communication ;
- Service des Télécommunications ;
- Bureau de la vidéosurveillance.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de passation des marchés publics ;
- Cellule des Etudes, de la Planification et du suivi-évaluation ;
- Bureau du Courrier commun ;
- Cellule de l'informatique ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Service des Archives communes et de la documentation ;
- Cellule des Affaires juridiques.

3° Directions :

Direction générale de la Police nationale :

- Direction de la Sécurité publique ;
- Direction de la Police judiciaire ;
- Direction de la Surveillance du Territoire ;
- Direction de la Police des Etrangers et des Titres de Voyage ;
- Direction de la Police de l'Air et des Frontières ;
- Direction des Ressources humaines ;
- Direction du Budget et des Matériels ;
- Direction de la Formation ;
- Direction du Groupement mobile d'Intervention ;
- Direction de l'Office central de Répression du Trafic illicite des Stupéfiants ;

Direction générale des Elections :

- Direction des Opérations électorales ;
- Direction de la Formation et de la Communication ;
- Direction des Ressources humaines et des Finances.

Direction générale de l'Administration territoriale :

- Direction de l'Action territoriale ;
- Direction des Libertés publiques et de la Législation ;
- Direction du Partenariat avec les Organisations Non gouvernementales ;
- Direction des Ressources humaines et du matériel ;

Direction de l'Automatisation des Fichiers ;

Direction de la Protection civile ;

Direction des Constructions ;

Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autre administration :

- Agence d'Assistance à la Sécurité de Proximité.

MINISTRE DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Bureau de Communication et de Documentation.

2° Cabinet du Secrétaire d'Etat, auprès du Ministre des Infrastructures, des Transports terrestres et du Désenclavement, chargé du Réseau ferroviaire :

3° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de passation des marchés ;
- Cellule des Etudes, de la Planification et du suivi-évaluation ;
- ~~Bureau de Supervision du Contrôle technique des Véhicules automobiles ;~~
- Bureau des Corridors ;
- Cellule de l'informatique ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Bureau du Courrier commun.

4° Directions :

- Direction des Stratégies de Désenclavement ;
- Direction des Routes ;
- Direction des Transports routiers ;
- Direction des Chemins de fer ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

5° Autres administrations :

- Centre de Formation et de Perfectionnement des Travaux Publics ;
- Centre de Formation et de Perfectionnement aux Métiers du Rail ;
- Agence des Travaux et de Gestion des Routes ;
- Agence nationale des Chemins de Fer.

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Cellule d'Intelligence Économique ;
- Cellule attractivité et compétitivité ;
- Cellule de Communication.

2° Secrétariat général et Services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'informatique ;
- Cellule d'évaluation et de la performance ;
- Cellule du Genre et de l'Équité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

Direction générale de la Planification et des Politiques économiques :

- Services propres ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de la Planification ;
- Direction du Développement du Capital humain ;
- Direction de la Prévision et des Études économiques ;
- Unité de Coordination et de Suivi de la Politique économique ;
- Cellule de Suivi de l'Intégration ;
- Centre d'Études de Politiques pour le Développement.

Direction générale de la Coopération, des Financements extérieurs et du Développement du Secteur privé :

- Services propres ;
- Direction de l'Administration et du Personnel ;
- Direction de la Coopération économique et financière ;
- Direction des Financements et des Partenariats Public-Privé ;
- Direction de l'Évaluation des Performances des projets et programmes ;
- Direction du Développement du Secteur privé ;

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement ;

Direction des Ressources humaines.

4° Autres administrations :

- Agence nationale de la Statistique et de la Démographie ;
- Comité paritaire public-privé des Zones Économiques Spéciales ;
- Comité national d'Appui aux Partenariats - Public- Privé ;
- Fonds de Garantie des Investissements prioritaires.

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU RENOUVEAU DU SERVICE PUBLIC

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Service des relations publiques et de la Documentation.

2° Secrétariat Général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule d'Appui et d'Assistance à la Fonction publique locale ;
- Cellule des Etudes, de la Planification et du suivi-évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions et services :

Direction générale de la Fonction publique :

- Direction des Etudes, de la Législation et du Contentieux ;
- Direction de la Gestion prévisionnelle des Effectifs, des Emplois et des Compétences ;
- Direction de la Gestion des Carrières.

Direction du Renouveau du Service public ;

Direction des Systèmes d'Informations ;

Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations

- Centre médico-social de la Fonction publique ;
- Centre national de Formation et d'Action (CNFA).

MINISTÈRE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Service national d'Hygiène ;
- Cellule de la Communication ;
- Service national de l'Education et de l'Information sanitaire et sociale ;
- Cellule d'Appui et de Suivi du Plan national de Développement sanitaire.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Bureau du Courrier commun ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Bureau des Archives et de la Documentation ;
- Cellule de la carte sanitaire et sociale, de la santé digitale et de l'observation de la santé ;
- Cellule de l'Informatique.

3° Directions :

Direction générale de la Santé publique :

- Direction de la Lutte contre la Maladie ;
- Direction de la Santé de la Mère et de l'Enfant ;
- Direction de la Pharmacie et du Médicament ;
- Direction de la Prévention ;
- Direction des Laboratoires ;

Direction générale des Etablissements de Santé :

- Direction des Etablissements publics de santé ;
- Direction des établissements privés de santé ;
- Direction de la qualité, de la sécurité et de l'Hygiène hospitalières ;

Direction générale de l'Action sociale :

- Direction de l'Action médico-sociale ;
- Direction de la Promotion et de la Protection des groupes vulnérables ;
- Direction de la Promotion et de la Protection des Personnes handicapées ;

Direction des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance ;

Direction de la Planification, de la Recherche et des Statistiques ;

Direction des Ressources humaines ;

Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Centre national de Formation des Techniciens en Maintenance hospitalière ;
- Ecole nationale de Développement sanitaire et social ;
- Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés ;
- Fonds d'Action sociale.

MINISTÈRE DE LA FEMME DE LA FAMILLE DU GENRE ET DE LA PROTECTION DES ENFANTS

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Service des Actions sociales ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'informatique ;
- Cellule des études, de la planification et suivi évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de la Famille et de la Protection des groupes vulnérables ;
- Direction des Organisations féminines et de l'Entreprenariat féminin ;
- Direction de l'Equité et de l'Egalité du Genre ;
- Direction de l'Evaluation des Projets ;
- Direction de la Promotion des droits et de la Protection des Enfants ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Centre national d'Assistance et de Formation pour les Femmes ;
- Fonds national de l'Entreprenariat féminin ;
- Fonds national de Crédit pour les Femmes ;
- Office national des Pupilles de la Nation ;
- Centre d'Accueil, d'Information et d'Orientation pour les Enfants en situation difficile ;
- Agence nationale de la Petite Enfance et de la Case des Tout-petits ;
- Cellule d'appui à la Protection de l'Enfance .

MINISTÈRE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection Interne ;
- Service de Presse et de Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction du Contrôle et de la Surveillance des Opérations minières ;
- Direction des Mines et de la Géologie ;
- Direction de la Prospection et de la Promotion minière ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Bureau de la Formation professionnelle agricole ;
- Bureau des Relations avec les Organisations paysannes ;
- Bureau de la Législation agricole.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'informatique ;
- Cellule des études, de la planification et suivi - évaluation ;
- Cellule Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de l'Agriculture ;
- Direction de la Protection des Végétaux ;
- Direction de l'Horticulture ;
- Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques agricoles ;
- Direction de la Modernisation de l'Equipement rural ;
- Direction du Financement et du Partenariat avec les Organisations ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;
- Direction des Bassins de Rétention et des Lacs artificiels.

4° Autres administrations :

- Centre de Formation Professionnelle horticole ;
- Centre d'Initiation horticole ;
- Centre de Perfectionnement agricole ;
- Centre de Perfectionnement des maraîchers ;
- Centre de Formation des Techniciens en Agriculture et Génie rural ;
- Centre national de Formation en Cultures irriguées ;
- Agence nationale d'Insertion et de Développement agricole .

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Bureau de la Communication.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule de Planification, de Coordination et de Suivi des Programmes ;
- Cellule nationale de Suivi de l'Organisation pour la mise en Valeur du Fleuve Sénégal et de l'Organisation pour la mise en Valeur du Fleuve Gambie ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Cellule Informatique ;
- Bureau du Courrier, des Archives et de la Documentation.

3° Directions :

- Direction de l'Hydraulique ;
- Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en Eau ;
- Direction de l'Assainissement ;
- Direction de la Prévention et de la Gestion des Inondations ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autre administration :

- Secrétariat Exécutif du 9^{ème} Forum Mondial de l'Eau.

MINISTERE DU TOURISME ET DES TRANSPORTS AERIENS

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Secrétariat du Comité de Gestion du Fonds de Promotion touristique ;
- Cellule de la Promotion et des Aménagements touristiques ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'informatique ;
- Cellule des études, de la planification et suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction des Infrastructures aéroportuaires ;
- Direction des Transports aériens ;
- Direction des Investissements et des Aménagements touristiques ;
- Direction de la Promotion touristique ;
- Direction de la Réglementation touristique ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Agence des Aéroports du Sénégal ;
- Agence nationale de l'Aviation civile et de la Météorologie ;
- Ecole nationale de Formation hôtelière et touristique ;
- Agence Sénégalaise de Promotion Touristique .

MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES, DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Inspection de l'Administration locale ;
- Cellule de communication et des Relations publiques ;
- Comité national de Pilotage du Programme national de Développement local ;
- Service de la Formation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction des Collectivités territoriales ;
- Direction de l'Etat civil ;
- Direction de la promotion du Développement territorial ;
- Direction de l'Aménagement du Territoire ;
- Direction de la Coopération décentralisée ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Agence nationale de l'Aménagement du Territoire ;
- Agence de Développement municipal ;
- Agence de Développement local .

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection générale de l'Education nationale ;
- Inspection interne ;
- Inspections d'Académie ;
- Inspection des Daaras modernes ;
- Centre national d'Orientation scolaire et professionnelle ;
- Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Unité de Coordination des Projets d'Education ;
- Division des Affaires juridiques, des Liaisons et de la Documentation ;
- Division de l'Enseignement privé ;
- Division de l'Enseignement arabe ;
- Division des Sports et des Activités de jeunesse ;
- Division du Contrôle médical scolaire ;
- Division de la Promotion des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Division de la Radio - Télévision scolaire.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de l'Enseignement préscolaire ;
- Direction de l'Enseignement élémentaire ;
- Direction de l'Enseignement moyen secondaire général ;
- Direction de l'Alphabétisation et des Langues nationales ;
- Direction des Examens et Concours ;
- Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education ;
- ~~Direction des Constructions scolaires ;~~
- Direction des Equipements scolaires ;
- Direction de la Formation et de la Communication ;
- Direction des Ressources humaines ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Institut national d'Etude et d'Action pour le Développement de l'Education ;
- Secrétariat général permanent de la Commission nationale pour l'UNESCO ;
- Centre régional de Formation des Personnels de l'Education ;
- Institut national d'Education et de Formation des jeunes Aveugles .

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Centre national de Documentation scientifique et technique ;
- Office du Baccalauréat ;
- Cellule de Communication ;
- Centre des Réseaux et des Systèmes d'information.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

Direction générale de l'Enseignement supérieur :

- Direction de l'Enseignement supérieur public ;
- Direction de l'Enseignement supérieur privé ;
- Direction du Financement des Etablissements d'Enseignement supérieur ;
- Direction des Etudes des Politiques et de la Coopération ;
- Direction des Affaires académiques et juridiques .

Direction générale de la Recherche et de l'innovation :

- Direction des Stratégies et de la Planification de la Recherche ;
- Direction de l'Innovation, de la Valorisation, de la Propriété intellectuelle et du transfert technologique ;
- Direction du Financement de la Recherche scientifique et du Développement technologique ;
- Direction de la Promotion de la Culture scientifique.

Direction de la Maintenance des Constructions et des Equipements de l'Enseignement supérieur ;

Direction des Bourses ;

Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Ecole Supérieure d'Economie appliquée ;
- Agence nationale de la Recherche scientifique appliquée ;
- Autorité nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur.

MINISTERE DU PETROLE ET DES ENERGIES

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Bureau de presse et de communication ;
- Secrétariat permanent du Conseil national de l'Energie ;
- Unité d'Exécution et de Gestion du Pétrole et du Gaz.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Etudes, de la Planification et du suivi-évaluation ;
- Bureau du Courrier et des Archives ;
- Cellule informatique et des Technologies de l'Information ;
- Cellule Genre et de l'Equité ;
- Cellule des Affaires juridiques.

3° Directions :

- Direction de l'Electricité ;
- Direction des Hydrocarbures ;
- Direction de la Stratégie et de la Réglementation ;
- Direction du Développement des Energies renouvelables ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Agence nationale de l'Electrification rurale ;
- Commission de Régulation du Secteur de l'Electricité ;
- Comité national des Hydrocarbures ;
- Agence pour l'Economie et la Maitrise de l'Energie ;
- Agence nationale pour les Energies renouvelables.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE, DE L'EQUITE SOCIALE ET TERRITORIALE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Service de Communication et des Relations publiques ;
- Fonds de Solidarité nationale.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Bureau du Courrier, des Archives et de la Documentation ;
- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule d'Etudes et de la Planification ;
- Cellule juridique ;
- Cellule Genre et de l'Equité ;
- Cellule Informatique.

3° Directions :

Direction Générale du Développement Communautaire et de l'Equité :

- Direction du Développement communautaire ;
- Direction de la Promotion de l'Equité sociale ;
- Direction de la Promotion de l'Equité territoriale ;
- Directions régionales.

4° Autres administrations :

- Programme d'Urgence de Développement communautaire ;
- Programme d'Urgence de Modernisation des Axes et Territoires frontaliers ;
- Programme de Modernisation des Villes ;
- Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale ;
- Commissariat à la Sécurité alimentaire ;
- Agence nationale de la Couverture Maladie Universelle.

MINISTERE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection Interne ;
- Service de Presse et de Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule d'Etudes, de Planification et d'Evaluation des Programmes et Projets ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction des Stratégies de Développement industriel ;
- Direction du Redéploiement industriel ;
- Direction des Petites et Moyennes Industries ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Agence d'Aménagement et de Promotion des sites industriels ;
- Agence sénégalaise pour la Propriété intellectuelle et l'Innovation technologique ;
- Association sénégalaise de Normalisation.

MINISTERE DES PECHEES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Cellule de Communication.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule d'Etudes, Planification et du suivi-évaluation ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de Redéploiement industriel ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Cellule des Archives et de la Documentation ;
- Service du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction des Pêches maritimes ;
- Direction de la Protection et de la Surveillance des Pêches ;
- Direction des Industries de Transformation de la Pêche ;
- Direction de la Gestion et de l'Exploitation des Fonds marins ;
- Direction de la Pêche continentale ;
- Direction des Infrastructures portuaires ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Ecole nationale de Formation maritime ;
- Centre national de Formation des Techniciens des Pêches et de l'Aquaculture ;
- Centre de Perfectionnement, d'Expérimentation et de Vulgarisation de la Pêche ;
- Agence nationale des Affaires maritimes ;
- Agence Nationale de l'Aquaculture ;
- Station piscicole de Richard Toll.

MINISTERE DU TRAVAIL, DU DIALOGUE SOCIAL ET DES RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Commission de Supervision et de Régulation des Institutions de Sécurité sociale ;
- Haut Conseil du Dialogue social ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

Direction générale du Travail et de la Sécurité sociale :

- Direction des Relations de Travail et des Organisations professionnelles ;
- Direction de la Protection sociale ;
- Direction des Statistiques, du Travail et des Etudes.

Direction des Relations avec les Institutions ;

Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal ;
- Caisse de Sécurité sociale .

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Comité national du Comité inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel .

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction des Parcs nationaux ;
- Direction des Eaux, Forêts et Chasses et de la Conservation des Sols ;
- Direction de l'Environnement et des Etablissements classés ;
- Direction de la Planification et de la Veille environnementale ;
- Direction des Financements verts et des Partenariats ;
- Direction des Aires marines communautaires protégées ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Centre national de Formation des Techniciens des Eaux et Forêts, Chasses et Parcs nationaux ;
- Centre de Suivi écologique ;
- Centre d'Education et de Formation environnementales ;
- Agence nationale de la Grande Muraille verte ;

- Agence nationale des Eco-villages ;
- Autorité nationale de Biosécurité ;
- Office national de la Reforestation.

MINISTERE DES SPORTS

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Bureau de la Communication et de la Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi-évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de la Haute Compétition ;
- Direction des Activités physiques et sportives ;
- Direction de la Formation et de la Coopération ;
- Direction des Infrastructures sportives ;
- Direction des Loisirs ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autre administration :

- Centre national d'Education populaire et sportive.

MINISTERE DE L'URBANISME, DU LOGEMENT ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Service de la Communication et de la Documentation.
- Unité de Coordination de la Gestion des Déchets solides .

2° Cabinet du Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, chargé du Logement :

3° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

4° Directions :

Direction générale de l'Urbanisme et de l'Architecture

-Direction du Développement urbain durable, de la Planification urbaine et de la Règlementation ;

- ~~Direction de l'Urbanisme opérationnel ;~~
- Direction de l'Architecture ;
- Direction des Pôles urbains ;
- Bureau administratif et financier ;
- Centre de documentation.

Direction générale de la Construction et de l'Habitat

- Direction de la Promotion de l'Habitat social ;
- Direction de la Construction ;
- Direction de la Régulation et du Suivi des politiques de logement ;
- Inspection générale des Bâtiments ;
- Centre de documentation ;

Direction générale du Cadre de vie et de l'Hygiène publique

- Direction des Paysages urbains et des Espaces publics ;
- Direction de la lutte contre les Encombrements ;
- Direction de la Propreté et de l'Hygiène publique ;
- Direction de la Sensibilisation et du Partenariat institutionnel.

Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

5° Autres administrations :

- Agence de Construction des Bâtiments et Edifices publics ;
- Fondation Droit à la Ville ;
- Projet de Construction de Logements sociaux et de Lutte contre les bidonvilles ;
- Fonds pour l'Habitat Social.

MINISTERE DU COMMERCE ET DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection Interne ;
- Service de Presse et de Documentation ;
- Cellule d'Intermédiation avec le Secteur privé ;
- Centre de recherches, d'analyses des échanges et des statistiques ;
- Haut Conseil de la Consommation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Équité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction du Commerce intérieur ;
- Direction du Commerce extérieur ;
- Direction des Petites et Moyennes Entreprises ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

4° Autres administrations :

- Bureau de Mise à Niveau ;
- Agence de Développement et d'Encadrement des PME ;
- Agence sénégalaise de Promotion des Exportations ;
- Agence de Régulation des Marchés ;
- Laboratoire national d'Analyse et de Contrôle ;
- Commission nationale de la Concurrence.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Bureau de l'Architecture et des Monuments historiques ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation ;

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction des Arts ;
- Direction du Livre et de la Lecture ;
- Direction du Patrimoine ;
- Direction de la Cinématographie ;
- Direction de la Communication ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Maison de la Culture Douta Seck ;
- Orchestre national du Sénégal ;
- Biennale de l'Art africain contemporain ;
- Ecole nationale des Arts ;
- Galerie nationale des Arts ;
- Bibliothèque nationale du Sénégal ;
- Service des Spectacles Sons et Lumières ;
- Place du Souvenir africain ;
- Monument de la Renaissance africaine ;
- Festival national des Arts et Cultures ;
- Commissariat du mémorial de Gorée ;
- Musée Léopold Sédar Senghor ;
- Musée Boribana.

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection Interne ;
- Bureau de Presse et d'Information ;
- Cellule de Prévention et de Lutte contre le Vol de bétail ;
- Bureau de la Formation professionnelle en Elevage.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi -évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de l'Elevage ;
- Direction des Services vétérinaires ;
- Direction du Développement des Equidés ;
- Direction des Industries animales ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Fonds d'Appui à la Stabulation ;
- Centre national de Formation des Techniciens de l'Elevage et des Industries animales ;
- Centre de Perfectionnement des Eleveurs ;

- Centre national d'amélioration génétique de Dahra ;
- Ranch de DOLLY Djibo Leyti KA.

MINISTERE DE LA JEUNESSE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Centre national d'Information et de Documentation ;
- Bureau de Communication ;
- Cellule d'Appui à la Promotion de l'Emploi.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives ;
- Direction de l'Education populaire ;
- Direction du Service civique national ;
- Direction de la Vie associative ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes ;
- Programme des Domaines Agricoles Communautaires .

MINISTERE DE LA MICROFINANCE ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Cellule de communication.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi- évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de l'Encadrement de l'Economie sociale et solidaire ;
- Direction de la Microfinance ;
- Direction des Stratégies et du Suivi - Evaluation ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement.

4° Autres administrations :

- Fonds d'Impulsion de la Micro Finance
- Fonds National de la Microfinance.

MINISTERE DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE, DE L'APPRENTISSAGE ET DE L'INSERTION

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Centre national d'Information et de Documentation ;
- Bureau de Communication ;
- Service national d'Orientation professionnelle.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de l'Emploi ;
- Direction de la Formation professionnelle et technique ;
- Direction de l'Apprentissage ;
- Direction de l'Insertion ;
- Direction des Examens, Concours professionnels et Certifications ;
- Direction des Ressources humaines ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Equipement ;

4° Autres administrations :

- Agence nationale de la Maison de l'Outil ;
- Centre national de Qualification Professionnelle
- Ecole nationale de Formation en Economie familiale et sociale ;
- Centre de Formation professionnelle et commerciale Delafosse de Dakar ;
- Centre national de Formation des Maîtres d'Enseignement technique ;
- Centre de Formation professionnelle des Jeunes de Dakar ;
- Centre de Formation professionnelle et technique Sénégal - Japon ;
- Centre d'Enseignement professionnel ;
- Centre national de Formation des Cours professionnels et Industriels ;
- Centre régional d'Enseignement technique féminin ;
- Centre d'Enseignement technique féminin ;
- Centre de Formation professionnelle de Joal-Fadiouth ;
- Centre régional de Formation professionnelle ;
- Centre d'Entreprenariat et de Développement technique ;
- Fonds de Financement de la Formation professionnelle et technique ;
- Institut de Coupe, Couture et Mode ;
- Office National de la Formation Professionnelle ;

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DE LA TRANSFORMATION DU SECTEUR INFORMEL

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Bureau de la Communication, des Archives et de la Documentation ;

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Equité ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction de l'Artisanat ;
- Direction de l'Encadrement et de la transformation des entreprises informelles ;
- Direction des Statistiques et de la productivité du Capital humain ;
- Service de l'Administration générale et de l'Équipement.

4° Autres administrations :

- Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat ;
- Centre de Formation artisanale de Dakar ;
- Centre de Perfectionnement des artisans ruraux ;
- Centre de Perfectionnement agricole et artisanal.

MINISTERE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DES TELECOMMUNICATIONS

1° Cabinet et services rattachés :

- Inspection interne ;
- Service des Relations publiques et de la Documentation.

2° Secrétariat général et services rattachés :

- Cellule de Passation des Marchés publics ;
- Cellule des Affaires juridiques ;
- Cellule de l'Informatique ;
- Cellule des études, de la planification et du suivi - évaluation ;
- Cellule du Genre et de l'Équité ;
- Bureau des archives et de la Documentation ;
- Bureau du Courrier commun.

3° Directions :

- Direction des Technologies de l'Information et de la Communication ;
- Direction de la Promotion de l'Économie numérique et des Partenariats ;
- Direction des Télécommunications ;
- Direction des Postes ;
- Direction de l'Administration générale et de l'Équipement.

4° Autres Administrations :

- Agence de l'Informatique de l'État

Article 2. - Le contrôle des établissements publics énumérés ci-dessous relève des ministères ainsi qu'il suit :

SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

- École nationale d'Administration.

MINISTERE DES FORCES ARMEES

- Office national des Anciens Combattants et Victimes de guerre ;
- Hôpital Principal de Dakar.

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

- Caisse des Dépôts et Consignations ;
- Ordre national des Experts comptables et comptables agréés.

MINISTERE DE LA JUSTICE

- Centre de Formation judiciaire ;
- Ordre des Avocats ;
- Ordre des Experts et Évaluateurs agréés ;
- Ordre des Huissiers de Justice ;
- Chambre des Notaires.

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT

- Conseil exécutif des Transports urbains de Dakar.

MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

- Ordre des Médecins ;
- Ordre des Pharmaciens ;
- Ordre des Chirurgiens - Dentistes ;
- Ordre des Sages-Femmes ;
- Centre hospitalier universitaire de Fann ;
- Centre hospitalier universitaire Aristide le Dantec ;
- Centre hospitalier national d'Enfants Albert Royer ;
- Hôpital général de Grand Yoff ;
- Centre hospitalier national de Pikine ;
- Centre hospitalier national Matlaboul Fawzaïni de Touba ;
- Centre hospitalier régional Ibrahima Abdoulaye Niasse de Kaolack ;
- Centre hospitalier régional Amadou Sakhir Mbaye de Louga ;
- Centre hospitalier régional Lieutenant-Colonel Mamadou Diouf de Saint-Louis ;
- Centre hospitalier régional de Ziguinchor ;
- Centre hospitalier régional de Kolda ;
- Centre hospitalier régional de Tambacounda ;
- Centre hospitalier régional Henrich Lubke de Diourbel ;
- Centre hospitalier régional de Fatick ;
- Centre national psychiatrique de Thiaroye ;
- Centre hospitalier régional El Hadji Amadou Sakhir Ndiéguène de Thiès ;
- Centre hospitalier régional de Ourossogui ;
- Centre hospitalier régional de Ndoum ;
- Centre national de Transfusion sanguine ;
- Centre national d'Appareillage et d'Orthopédie ;
- Pharmacie nationale d'Approvisionnement ;
- Hôpital d'Enfants de Diamniadio ;
- Hôpital de la Paix de Ziguinchor ;
- Hôpital Dalal Jamm ;
- Hôpital régional de Matam ;
- Centre de Santé de référence Youssou Mbargane de Rufisque ;
- Centre de Santé de référence de Dakar-Sud ;
- Centre de Santé de Tivaouane ;
- Centre de Santé Roi Baudouin ;
- Centre de Santé de Touba ;
- Centre de Santé de Richard Toll ;
- Centre de Santé de Linguère ;
- Centre de Santé de Mbour ;
- Centre de Santé de Kaffrine ;
- Centre de Santé de Sédhiou ;
- Hôpital de Ziguinchor.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

- Institut sénégalais de Recherches agricoles ;
- Institut national de Pédologie ;
- Barrage d'Affiniam.

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Office des Lacs et Cours d'eau ;
- Office national de l'Assainissement du Sénégal ;
- Office national des Forages ruraux .

MINISTERE DES PECHES ET DE L'ECONOMIE MARITIME

- Conseil sénégalais des Chargeurs .

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- Institut Islamique de Dakar.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

- Université Cheikh Anta DIOP de Dakar ;
- Université Gaston Berger de Saint-Louis ;
- Université de Thiès ;
- Université Alioune DIOP de Bambey ;
- Université Assane SECK de Ziguinchor ;
- Université Amadou Mahtar MBOW ;
- Université du Sine Saloum El Hadji Ibrahima Niasse de Kaolack ;
- Université virtuelle du Sénégal ;
- Centre des Œuvres universitaires de Dakar ;
- Centre régional des Œuvres universitaires de Saint-Louis ;
- Centre régional des Œuvres universitaires sociales de Bambey ;
- Centre régional des Œuvres universitaires sociales de Ziguinchor ;
- Centre régional des Œuvres universitaires sociales de Thiès ;
- Institut sénégal - britannique d'Enseignement de l'Anglais ;
- Campus franco- sénégalais ;
- Institut supérieur d'Education populaire et sportive ;
- Ecole nationale supérieure d'Enseignement technique et professionnel ;
- Centre National de la Recherche Scientifique ;
- Ecole Polytechnique de Thiès ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Matam ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Diamnadio ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Bignona ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Richard-Toll ;
- Institut supérieur d'Enseignement professionnel de Thiès .

MINISTRE DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET DES PETITES ET MOYENNES INDUSTRIES

- Institut de Technologie Alimentaire .

MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DES PRODUCTIONS ANIMALES

- Ordre des Vétérinaires ;
- Haras national de Kébémér.

MINISTERE DU COMMERCE ET DES PME

- Chambre Nationale de Commerce, d'Industrie et des Services ;
- Chambres régionales de Commerce, d'Industrie et des Services ;
- Chambres nationale d'Agriculture ;
- Chambres régionales d'Agriculture ;
- Fondation Trade Point Sénégal ;
- Bourse nationale de Sous-traitance et de Partenariat du Sénégal.

MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

- Grand Théâtre National Doudou NDIAYE ROSE ;
- ~~Compagnie du Théâtre national Daniel Sorano ;~~
- Manufacture sénégalaise des Arts décoratifs ;
- Musée des Civilisations Noires ;
- Maison de la Presse .

MINISTERE DE L'EMPLOI DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'ARTISANAT

- Centre national de Qualification professionnelle ;
- Office national de Formation professionnelle .

MINISTERE DE L'ARTISANAT ET DE LA TRANSFORMATION DU SECTEUR INFORMEL

- Union nationale des chambres des métiers ;
- Chambres des métiers.

Article 3. - Le contrôle des sociétés nationales et des sociétés à participation publique énumérées ci-dessous relève de la Présidence de la République et des ministères ainsi qu'il suit :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux .

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET

- Compagnie bancaire pour l'Afrique occidentale ;
- Crédit du Sénégal ;
- Banque internationale pour le Commerce et l'Industrie du Sénégal ;
- AXA Assurances Sénégal ;
- AMSA Assurances ;
- Banque de l'Habitat du Sénégal ;
- Caisse nationale de Crédit agricole du Sénégal ;
- Banque islamique du Sénégal ;
- Société sénégalaise de Réassurances ;
- Société nationale de Recouvrement ;
- Fonds de Garantie automobile ;
- Société nationale d'Assurance et de Crédit ;
- Compagnie nationale d'Assurance Agricole ;
- Banque nationale de Développement Economique ;
- Loterie nationale du Sénégal ;
- Société de Gestion des Infrastructures publiques dans les Pôles Urbains de Diamniadio et du Lac Rose .

MINISTERE DES INFRASTRUCTURES DES TRANSPORTS TERRESTRES ET DU DESENCLAVEMENT

- Société Dakar Dem Dik ;
- Société des Grands Trains du Sénégal ;
- Société nationale de Gestion du Patrimoine du Train Express Régional ;
- Société nationale « Fonds d'Entretien Routier Autonome » ;
- Centre expérimental de Recherche et d'Etudes pour l'Equipement .

MINISTERE DE L'ECONOMIE DU PLAN ET DE LA COOPERATION

- Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques .

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

- Société des Mines de Fer du Sénégal oriental ;
- Société des Mines du Sénégal ;
- Société des Mines d'Or de Sabodala ;
- Société d'Etudes et de réalisation des Phosphates de Matam .

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

- Société nationale de Commercialisation des Oléagineux du Sénégal ;
- Société nationale d'Aménagement des Terres du Delta et de la Vallée du Fleuve Sénégal ;
- Société de Développement agricole et industriel ;
- Société de Développement des Fibres textiles ;
- Agence nationale du Conseil agricole et rural .